



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061117

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 14/05/2025 16H24 C:022636 I:25668

V/Email reçu le Mercredi 14/05/2025 a 16H24

V/REF.IMM. 32890

IMMEUBLE : LE 33 JEAN DAMIDOT
33 BIS COURS DAMIDOT
69100 VILLEURBANNE

ORPI KEY SOLUTIONS

29 PLACE JULES GRANDCLEMENT
69100 VILLEURBANNE

Vaulx en Velin, le 20 Juin 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N33BIS DAMIDOT-APPARTEMENT AU 1ER ETAGE- COLOCATAIRES A CONTACTER
INES TAHAR 0761516345
ANGE N'GUESSAN 0753217359
MATIS MAUBERT 0695324946
EMELINE ANANY 0658739765

MOTIF : INTERVENIR EN URGENCE POUR LE DEBOUCHAGE DES CANALISATIONS
EAU STAGNANTE DANS LE BAC A DOUCHE

Donneur d'ordre : Mme S. SOUPLY

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage mécanique/électromécanique avec matériel type K 50.

LE 20/05 A 14H30 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX PERSONNELS
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT AU 1ER ETAGE
ARRIVEE SUR PLACE NOTRE PERSONNEL CONSTATE QUE LA DOUCHE N'EST PAS
BOUCHE MAIS PRESENCE D'UN PROBLEME AU NIVEAU DE L'EVACUATION
- EVACUATION MAL CONCUE ET EN CONTRE PENTE

PREVOIR :
- DEPOSE DE LA DOUCHE, PAROI ET MEUBLE DOUBLE VASQUE (POSSIBILITE DE
CASSE)
- LA REFECTION DE L'EVACUATION EN PVC
- LE REMPLACEMENT PAROI DE DOUCHE COULISSANTE
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 20/05/25 a 16H56 Mme S. SOUPLY

DEVIS A L'ETUDE POUR :
- DEPOSE DE LA DOUCHE, PAROI ET MEUBLE DOUBLE VASQUE (POSSIBILITE DE
CASSE)
- LA REFECTION DE L'EVACUATION EN PVC



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5061117

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

- LE REMPLACEMENT PAROI DE DOUCHE COULISSANTE

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement. Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT		
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	29,12		29,12
2,00	H. Personnel + RIDGID K50 le 19/05	1	121,34		242,68
2,00	H(s)2ème personnel le 19/05	2	62,01		124,02
TOTAL H.T.					395,82
T.V.A. a 10,00%					39,58
TOTAL T.T.C.En EURO					<u>435,40</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.